

Rentrée de la filière forêt-bois en Normandie



La rentrée de la filière bois s'est tenue le mardi 13 septembre 2022 au Havre à l'initiative de FIBOIS Normandie. Cet événement a été l'occasion pour plus de 50 professionnels de la filière (entreprises de l'amont et de l'aval, établissements de formation, institutionnels) de se retrouver pour des temps d'échanges informels et autour de tables rondes traitant de thématiques d'actualité tels que l'attractivité des métiers, la crise énergétique et son impact sur le bois, le carbone, etc.

Le Paulownia, espèce miraculeuse ou mirage ?

De nombreux propriétaires nous ont récemment fait part de leurs interrogations sur une essence dont on entend de plus en plus parler, le Paulownia tomentosa. Originaire de Chine où il est surnommé l'arbre impérial, le Paulownia tomentosa s'accommode d'une importante gamme de sols à l'exception des substrats trop humides, compacts ou très acides. Sa croissance d'une vitesse comparable à celle du peuplier ainsi que les qualités de son bois très léger (300 kg / m³) et facile à travailler ont pu amener certains à l'appeler « aluminium » ; et de multiples utilisations en huisserie, ameublement, emballage alimentaire (bois sans odeur) semblent déjà attestées. Ajoutez à cela une excellente résistance aux feux, la possibilité de nourrir le bétail avec les feuilles et des qualités mellifères comparables à celles de l'acacia et vous comprendrez sa réputation d'espèce idéale face aux changements climatiques. La Chine en a déjà planté 3 à 4 millions d'ha, et il est aujourd'hui bien représenté en Espagne, en Australie et dans quelques pays de l'Est. En France, le monde agricole en effervescence devant les possibilités du Paulownia a permis à une société spécialisée dans sa plantation à partir de variétés sélectionnées de voir le jour. Attention cependant au mirage de l'arbre miracle : la diversité des essences plantées reste une donnée essentielle dans le maintien d'une biodiversité élevée. Le milieu forestier est en effet un écosystème fragile qu'il convient de maintenir en équilibre pour que les arbres résistent le mieux possible aux changements climatiques et aux agressions de tous ordres. La monoculture d'une essence, aussi prometteuse soit-elle, n'est jamais garante de succès ; la méconnaissance actuelle des utilisateurs et des transformateurs au sujet de cette essence incite à la précaution.



Roland de LARY, directeur général du CNPF

Suite au départ de sa directrice générale Claire Hubert, le CNPF est piloté depuis le 2 septembre 2022 par Roland de Lary en tant que Directeur général. Ingénieur agronome et forestier de formation, il connaît très bien l'établissement qu'il a rejoint en 2013 en tant que directeur du CRPF Aquitaine, puis Nouvelle-Aquitaine à partir de 2017. Il s'attachera, avec ses équipes, à développer la contribution du CNPF aux objectifs de gestion durable des forêts privées par la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance entre l'État et le CNPF pour les 5 années à venir.

Les réunions à venir

Plusieurs réunions seront organisées par votre CRPF d'ici la fin de l'année 2022. Une réunion sur la gestion d'une petite propriété forestière sera organisée le vendredi 28 octobre à Gaillon (27).

Pour les autres dont la date définitive n'est pas encore fixée, nous vous invitons à consulter régulièrement la page dédiée sur le site internet du CNPF Hauts-de-France – Normandie.